



DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

p.o.412.11

Notification  
aux Etats parties à l'Accord instituant la  
Conférence européenne de biologie moléculaire,  
conclu à Genève le 13 février 1969

---

Adhésion de la République tchèque

Le 11 octobre 1994, la République tchèque a déposé auprès du Gouvernement suisse un instrument d'adhésion à l'Accord.

Conformément à ses articles III, paragraphe 2, et XI, paragraphe 4.b), l'Accord est entré en vigueur pour la République tchèque le 11 octobre 1994.

La présente notification est adressée aux Etats parties, en application de l'article XI, paragraphe 7, de l'Accord.

Berne, le 20 octobre 1994

